



Fédération
Française
du Sport
Adapté

UCPa
SPORT ACCESS

CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉQUITATION SPORT ADAPTE HANDICAP MENTAL

16 > 18 MAI 2018
PONY GAMES - ATTELAGE
EQUIFUN - CSO
CROSS - DRESSAGE



Centre équestre départemental Georges Valbon - La Courneuve
Avenue Roger Salengro, 93120 La Courneuve - Courneuve.ucpa.com



seine saint denis
LE DÉPARTEMENT



Sommaire

Mots d'accueil	p 3
Bienvenue à l'UCPA La Courneuve	p 8
Comité d'Organisation Local	p 10
Programme Prévisionnel	p 11
Informations Générales	p 12
Précisions Techniques	p 14
Fiche Association	p 18
Fiche Engagement	p 19
Fiche de demande de dérogation	p 22
Fiche d'autorisation médicale	p 23
Fiche Récapitulative	p 24
Plan d'accès	p 25
Liste des Hébergements	p 26

I. Mots d'accueil

UCPa SPORT ACCESS

Chers amis cavaliers, entraîneurs, accompagnateurs.

Nous avons hâte de vous accueillir lors pour ce Championnat de France Equitation Sport Adapté que nous organisons pour la cinquième fois et qui se déroulera du 16 au 18 mai 2018 sur le Centre Equestre Départemental Georges Valbon UCPA-La Courneuve.

Toute l'équipe du centre équestre, soigneurs, administratifs, enseignants se joint à moi pour vous souhaiter une bonne saison équestre, préparatrice aux épreuves de votre manifestation sportive

A très bientôt.



Jean Maurice COLLETTE
Directeur du centre

À l'heure où nous préparons l'arrivée des Jeux Olympiques et Paralympiques sur notre territoire, je suis heureux de rappeler que nous accueillons depuis plusieurs années en Seine-Saint-Denis de grands événements nationaux et internationaux mettant en lumière la pratique de haut-niveau des personnes en situation de handicap. À cet égard, le futur pôle inclusif et sportif de Seine-Saint-Denis, qui devrait voir le jour à l'horizon 2024, sera un lieu innovant dédié à l'amélioration du quotidien des personnes en situation de handicap grâce au sport.

C'est pourquoi avec Magalie Thibault, Vice-Présidente chargée de l'autonomie des personnes et Mathieu Hanotin, Conseiller Départemental délégué chargé du sport et de l'organisation des grands événements, nous sommes fiers que la Seine-Saint-Denis accueille une nouvelle fois le Championnat de France Equitation Sport Adapté au Centre Equestre Départemental Georges-Valbon La Courneuve, organisé par l'Union Nationale des Centres sportifs de Plein Air (UCPA).

Au-delà de la compétition sportive de haut-niveau qui réunira, pour cette 6^{ème} édition, plus de 200 athlètes et autant d'accompagnateurs et de bénévoles, cet événement est aussi une grande fête pour les amateurs d'équitation et un véritable moment de convivialité, d'échange et de partage autour du sport.

Je souhaite donc à chacune et chacun une très belle compétition, et à ce bel événement tout le succès qu'il mérite.



Stéphane Troussel

Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

UCPa SPORT ACCESS

Quelle fierté !

Quelle fierté pour l'UCPA que d'accueillir cette année encore les Championnats de France Equitation Sport Adapté !

L'UCPA porte un projet humaniste et social basé sur des valeurs éducatives, dans lequel la pratique sportive constitue un support privilégié d'épanouissement et de lien social. En tant qu'association laïque, l'UCPA s'adresse à tous, mais porte une attention particulière à ceux qui connaissent des difficultés d'accès à la pratique sportive que ce soit pour des raisons économiques, culturelles, de santé ou de handicap.

Un Championnat de France, est avant tout une Fête du Sport, une Fête de l'Amitié, une Fête de l'Humain, en somme, une fête du sport-relation, aussi adressons-nous nos encouragements à chacun des participants de cette rencontre Nationale ! Nous les invitons avec leurs familles, leurs encadrants à profiter pleinement de ces épreuves et mettons tout en œuvre pour que cette édition dépasse les ambitions des précédentes !

Un grand merci à tous les salariés et bénévoles de l'association qui se mobilisent pour préparer cet événement afin d'en faire un lieu de partage, de bien-être et d'épanouissement.

Nous vous souhaitons à tous un Championnat haut en couleurs et en émotions.



Anne-Laure PUJO

Référente des Activités Equestres



La région Ile de France est ravie de vous accueillir en Seine Saint Denis dans le cadre de ces championnats de France Equitation Sport Adapté.

Grâce au dynamisme et au volontariat de l'UCPA, affilié à la Fédération Française du Sport Adapté en partenariat du Comité Départemental Sport Adapté 93 et la Ligue Sport Adapté Ile de France ainsi que de tous les acteurs qui œuvrent chaque jour pour préparer cet évènement dans le respect des conditions requises sur les installations de la Courneuve, les sportifs pourront se confronter dans leur sport dans un esprit basé sur la convivialité.

Fort d'une expérience confirmée, lors de l'organisation des championnats Equitation Sport Adapté à plusieurs reprises, le franc succès connu nous présage une belle compétition.

Je salue les bénévoles, les dirigeants, les partenaires qu'ils soient institutionnels ou privés et tous ceux qui s'occupent de faire vivre l'accessibilité du sport pour tous.

L'ensemble des membres du Comité Directeur de la Ligue Sport Adapté Ile de France se joint à moi pour souhaiter à tous les sportifs une bonne compétition, espérons que celle-ci offrira autant de plaisir à ceux qui seront venus y assister, que d'excellents souvenirs à ceux qui y auront participé.

Convaincus que cette manifestation sera témoin de fair-play, nous souhaitons réussite à l'ensemble des sportifs, succès à l'ensemble des organisateurs et un agréable séjour à tous.



Sylviane AUGUSTE

Présidente de la Ligue Sport Adapté Ile-de-France



Le Comité Départemental Sport Adapté de Seine Saint Denis, ses membres, ses bénévoles, ses conseillers et son Président sont fiers d'accueillir cet événement national au sein du département.

Cet événement contribue largement à l'ouverture de la pratique du sport pour les personnes en situation de handicap mental et psychique.

Nous tenons à remercier l'UCPA et son équipe du Centre Equestre Départemental Georges Valbon La Courneuve, qui a répondu présent une nouvelle fois pour l'organisation de cet événement d'exception en mettant ainsi à disposition sa cavalerie, son équipe et ses infrastructures.

Nous en profitons pour remercier aussi l'ensemble des partenaires qui nous suivent dans les diverses actions du CDSA 93 pour permettre à ce que chaque personne en situation de handicap de SSD puisse accéder à une pratique sportive notamment le Conseil Départemental de la SSD, La direction Départemental de la Cohésion sociale, le Conseil Régional Ile De France et le CDOS93.

Dans l'attente de vous accueillir très prochainement, nous vous souhaitons bonne chance.



Fabien PAILLARD

Président du CDSA Seine-Saint-Denis

II. Bienvenue à l'UCPA La Courneuve

Présentation de l'UCPA

L'UCPA est une association engagée pour une pratique sportive accessible, durable, source de lien social et de cohésion pour tous. Éducateur sportif avant tout, l'UCPA donne à chaque individu la même opportunité d'accès à la pratique sportive, quelle que soit sa situation sociale, économique ou physique en lui proposant un accompagnement personnalisé.



Reconnue pour son expertise sportive dans plus de 80 activités, ses équipes œuvrent pour une pratique sportive qui fait sortir de chez soi, qui permet de s'ouvrir aux autres et de progresser. L'association est présente dans tous les domaines où son savoir-faire d'éducateur sportif contribue à faire du sport un levier fort de cohésion sociale en privilégiant l'accessibilité, la découverte et la rencontre. Ainsi, l'UCPA propose :

- Des loisirs sportifs de proximité pour tous ;
- Des vacances sportives pour les jeunes adultes en France ;
- Des voyages et des expériences sportives à l'international pour les adultes ;
- Des colonies pour les enfants et adolescents, âgés de 6 à 17 ans, en France et à l'étranger ;
- Des formations aux métiers du sport et de l'animation.

Notre association est également un employeur et un formateur de jeunes avec un collaborateur sur deux âgé de moins de 25 ans et plus de 1500 contrats de professionnalisation et d'apprentissage signés par an. A ce titre, l'UCPA offre un parcours professionnel et un tremplin à de nombreux jeunes qui cherchent un premier emploi sur l'ensemble du territoire

L'UCPA en chiffre

- 80 activités sportives ;
- 213 000 personnes accueillies en stages sportifs dont 90 000 mineurs ;
- 126 destinations de stages sportifs en France et 73 pays ;
- 57 espaces sportifs en France : bases de plain air et de loisirs, bases nautiques, centres aquatiques et équestres, salles d'escalade, patinoires... ;
- 90 000 jeunes bénéficiaires d'actions de solidarité ;
- 1 580 jeunes en formation professionnelle ;
- 7 840 salariés saisonniers ou à l'année.

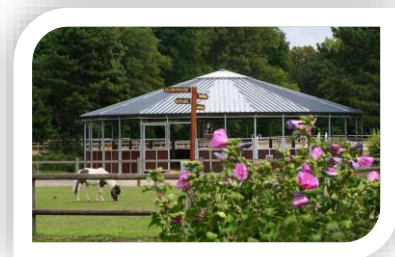
L'engagement de l'UCPA dans la solidarité

Son engagement pour l'égalité des chances est structuré autour de quatre grands parcours :

- un accompagnement éducatif et social par le sport ;
- une intégration de tous à la pratique sportive et du vivre-ensemble ;
- une insertion sociale et professionnelle aux métiers du sport ;
- une promotion de la santé par le sport.

Au total, plus de 90 000 jeunes sont bénéficiaires d'actions de solidarité chaque année.

Le Centre Equestre Départemental Georges Valbon-La Courneuve



Situé dans le Parc Georges Valbon (sur un terrain de 10 hectares), le centre équestre, propriété du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis dispose d'installations indispensables pour une pratique optimale de l'équitation. Il est le lieu de rencontre de cavaliers de tous niveaux en initiation ou en compétition.

Les installations

Le centre-équestre dispose d'infrastructures modernes : 5 manèges, 4 carrières dont 2 éclairés pourront accueillir les reprises lors des 2 journées de compétition. Il possède également un parcours de cross et un accès direct au parc.

La cavalerie du centre

68 poneys et 62 chevaux de toutes tailles et dressés pour répondre en toute sécurité aux exigences des cavaliers débutants et confirmés. Les cavaliers ne pouvant venir avec leurs chevaux pourront ainsi bénéficier de montures sur place pour participer au championnat.



Le matériel sportif

Le centre est équipé de matériel sportif et pédagogique pour une pratique optimale de l'équitation, notamment en compétition. Les aides matérielles (sur-selle, enrênements, etc.) permettront aux compétiteurs d'optimiser leur autonomie dans la conduite du cheval.

III. Comité d'Organisation Local

Président du COL

Monsieur Jean Maurice COLLETTE

Directeur du centre Equestre de la Courneuve

FONCTION	CONTACT
Président d'honneur	Mathieu HANOTIN
Trésorier	Jean Maurice COLLETTE
Secrétaire général et accueil	Véronique MEIGNEUX
Commission Coordination / Logistique	Brigitte RINALDI
Commission Sportive	Vincent GUERNIER
Commission Médicale	Dr. HAMDY
Commission Restauration	Brigitte RINALDI
Commission Communication	Jean LOUP OUDIN, Laëtitia VERDIER
Commission Sponsoring	Caroline DUVAL
Commission Récompenses et protocoles	Régine MOREL
Commission Résultat	Laëtitia DEVESA THIBAUT
Commission Développement Durable	Brigitte RINALDI
Cadre Technique National Equitation	Marie-Paule FERNEZ
Directeur Technique Fédéral du championnat	Marie-Paule FERNEZ
Commission Sportive Nationale	Anne-Sophie THIRODE



COL France Equitation 2018

Brigitte RINALDI

Centre équestre Départemental Georges Valbon

Avenue Roger Salengro

93 120 La Courneuve

brinaldi@ucpa.asso.fr

IV. Programme prévisionnel



Mercredi 16 Mai 2018

16h-18h

Accueil et installation des délégations

18h00

Réunion technique des entraîneurs

19h00

Pot de bienvenue suivi du repas

Jeudi 17 Mai 2018

8h00

Reconnaissance des parcours et détente des chevaux

8h30 - 12h

Epreuves

A partir de 11h30

Déjeuner sur le site des épreuves

13h30 - 17h30

Epreuves

19h30

Pot et dîner de gala

Dimanche 5 NOVEMBRE 2017

8h30 à 11h

Suite des Epreuves

11h30

Spectacle

12h00

Cérémonie des récompenses

13h00

Pot de clôture et distribution du panier repas

V. Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le [Mercredi 11 Avril 2018.](#)

Accueil des délégations

L'accueil se fera sur le :

Mercredi 16 mai 2018 de 16h à 18h
Centre équestre Départemental Georges Valbon (face au parc des sports)
93 120 La Courneuve

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique de Equitation en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Tous les repas auront lieu au sur le site de compétition.

Merci de nous signaler, lors de votre inscription si certains de vos sportifs sont à **mobilité réduite** (fauteuil roulant, déambulateur, etc.) ou ont des **régimes alimentaires particuliers**.

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Pensez à réserver vos petits déjeuners.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

VI. Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement Equitation FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.



Les nouvelles classifications entreront en vigueur avec le nouveau règlement Equitation FFSA à l'occasion de ce championnat. Vous trouverez dans le dossier d'inscription une fiche d'engagement par classe.

Modalités d'inscription

Le championnat de France Equitation relève du règlement Equitation FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France Equitation FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2017-2018 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.

Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée et l'accès aux zones technique sera interdit.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental du Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- ✓ **Date et résultats du championnat qualificatif ;**
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 22 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent Championnat de France de la CSN Equitation FFSA en charge de la partie informatique – Anne-Sophie THIRODE - doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le Mercredi 11 Avril 2018**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **Mercredi 11 Avril 2018**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Equitation – Anne-Sophie THIRODE – et le Cadre Technique National de la discipline – Marie-Paule FERNEZ - est programmée le :

Mercredi 16 Mai 2018 à 18h00
Centre Equestre de la Courneuve

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à anne-sophie.thirode@etapes.org.

Equipements sportifs

Une tenue correcte équitation est demandée - à proscrire les baskets, jeans, pantalon de sport acrylique, bottes de ville, etc.

Le port de bottes d'équitation ou de mini-chaps et boots est **obligatoire**, l'utilisation d'un véritable pantalon équitation est souhaitable; une bombe d'un modèle homologué (NF1384), avec attache trois points et dont la taille est adaptée au cavalier est obligatoire ;

- **Dressage et CSO**

Tenue officielle de concours : bottes d'équitation, (ou mini-chaps), pantalon d'équitation clair (blanc ou beige), veste, chemise, cravate, col officier pour les filles ;

Bombe avec attache 3 points, homologuée à la norme CE, adaptée au cavalier ;

Gants facultatifs mais parfois conseillés.

- **Pour le Cross**

Bottes d'équitation (ou mini-chaps), pantalon d'équitation, sweat-shirt ;

Gants également facultatifs mais parfois conseillés ;

Sont strictement obligatoires :

- un casque de cross homologué à la norme CE, avec attache 3 points ;
- un gilet protège dos homologué.

Ce type de matériel doit être le même que celui utilisé en concours complet d'équitation (il est disponible dans les magasins spécialisés).

Note : Les éperons ne sont pas interdits, emploi éventuel selon caractéristiques du cheval et maîtrise du cavalier.

- **Attelage**

Le meneur doit être muni d'un casque et de gants et son groom d'un casque.

- **Equifun**

Une tenue correcte équitation est demandée ;

Le port de bottes d'équitation ou de mini-chaps et boots est **obligatoire** ;

Une bombe d'un modèle homologué, avec attache trois points et dont la taille est adaptée au cavalier est obligatoire.

Catégories d'âges

ANNEE	Jeunes	SENIORS	VETERANS
Saison sportive	2000 et après	De 1978 à 1999	1977 et avant



FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **Mercredi 11 Avril 2018**

Centre équestre Départemental Georges Valbon

Avenue Roger Salengro - 93 120 La Courneuve

brinaldi@ucpa.asso.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès zones techniques) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	TEE-SHIRT	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration Location boxe incluse	50 €	Cavalier : Boxe :	XS S M L XL XXL	
Formule 2 -- Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration Du mercredi soir au vendredi midi (hors petit déjeuner) Location de boxe incluse	75 €	Cavalier : Boxe :	XS S M L XL XXL	
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	25 €		XS S M L XL XXL	
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration Du mercredi soir au vendredi midi (hors petit déjeuner)	65 €		XS S M L XL XXL	
Location de chevaux Location d'un cheval sur les 2 jours pour les épreuves Uniquement pour l'équitation	10 € par épreuve	Nombre de cavaliers :	Nombre d'épreuves/ cavalier :	
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition				TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de **ASSO UCPA SPORT LOISIRS**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque :de la banque :

Date

Signature

A renvoyer au COL avant le **Mercredi 11 Avril 2018**

Centre équestre Départemental Georges Valbon

Avenue Roger Salengro - 93 120 La Courneuve

brinaldi@ucpa.asso.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour accès zones techniques</u>) :		Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Catégorie d'âge	Sexe	Dressage			Equifun		Attelage			CSO	Cross	Pony-Games	Date et lieu qualification	
						Niv 1	Niv 2	Niv 3	Niv 1	Niv 2	Niv 1	Niv 2	Niv 3					
1																		
2																		
3																		
4																		
5																		
6																		

Joindre les résultats de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 22. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de l'Equitation

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



FICHE ENGAGEMENT – Classe BC

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **Mercredi 11 Avril 2018**

Centre équestre Départemental Georges Valbon

Avenue Roger Salengro - 93 120 La Courneuve

brinaldi@ucpa.asso.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour accès zones techniques</u>) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Catégorie d'âge	Sexe	Dressage			Equifun		Attelage			CSO	Cross	Pony-Games	Date et lieu qualification
						Niv 1	Niv 2	Niv 3	Niv 1	Niv 2	Niv 1	Niv 2	Niv 3				
1																	
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	

Joindre les résultats de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 22. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de l'Equitation.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

A renvoyer au COL avant le **Mercredi 11 Avril 2018**

Centre équestre Départemental Georges Valbon

Avenue Roger Salengro - 93 120 La Courneuve

brinaldi@ucpa.asso.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour accès zones techniques</u>) :		Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Catégorie d'âge	Sexe	Dressage			Equifun		Attelage			CSO	Cross	Pony-Games	Date et lieu qualification
						Niv 1	Niv 2	Niv 3	Niv 1	Niv 2	Niv 1	Niv 2	Niv 3				
1																	
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	

Joindre les résultats de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 22. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de l'Equitation.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

VII. Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e)
agissant en mon nom, demande dérogation pour participer au championnat de France Equitation,
 pour le motif suivant :

Je soussigné(e)
représentant légal de, **agissant en son nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France Equitation, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative
 (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

VIII. Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France Equitation à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France Equitation à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

IX. Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

COL Equitation 2018

Brigitte RINALDI

Centre équestre Départemental Georges Valbon
Avenue Roger Salengro - 93 120 La Courneuve
brinaldi@ucpa.asso.fr

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le Mercredi 11 Avril 2018

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

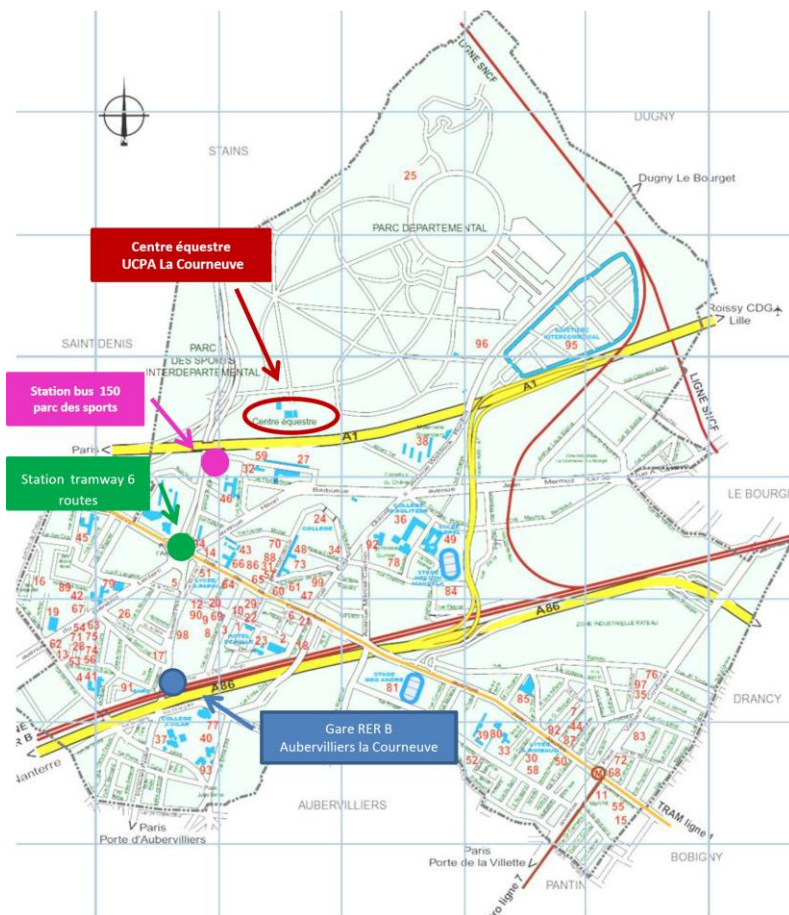
Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

X. Plan d'accès

Par la route Depuis Paris : Sur l'autoroute du nord - A1, prendre la sortie Stains. Suivez La Courneuve tout droit jusqu'au carrefour des six routes (passage du tramway). En faire le tour et prendre la direction Stains. Après le pont de l'autoroute, prendre la première à droite (portail vert UCPA).

Par les transports en commun

- Bus 150 (de la Porte de La Villette) : station Parc des Sports à La Courneuve
- Bus 252 (de la Porte de La Chapelle) : station Cité Floréale à La Courneuve
- RER B (Gare Aubervilliers - La Courneuve) + bus 150 station Parc des Sports à La Courneuve
- Tramway : T1 arrêt la Courneuve-6 routes



XI. Hébergement

LA COURNEUVE

Prim's Hôtel

80 rue Convention
93 120 la Courneuve
Tel : 01 48 36 65 01
Proximité : 2 mn en voiture, 18 mn à pieds

B-B Hôtel

197 rue Paul Vaillant Couturier
93 120 La Courneuve
Tel : 08 92 70 21 00
Proximité : 6 mn en voiture

Hôtel IBIS Paris Le Bourget

104 Av Jean Mermoz
93 120 la Courneuve
Tel : 01 48 38 33 33
Proximité : 5 mn en voiture

Hôtel des Prévoyant

5 av Paul Vaillant Couturier
93 120 la Courneuve
Tel : 09 50 52 00 64
Proximité : 6 mn en voiture

Hôtel Voltaire

39 rue Voltaire
93 120 la Courneuve
Tel : 01 48 36 71 33
Proximité : 5 mn en voiture

Résidence La Perle

3 boulevard Pasteur
93 120 la Courneuve
Tel : 09 81 61 27 26
Proximité : 3 mn en voiture, 25 mn à pieds

LE BOURGET

Hôtel Kyriad Le Bourget Centre Parc des expositions

134-136 av de la Division Leclerc
93 350 Le Bourget
Tel : 01 48 35 33 18
Proximité : 9 mn en voiture

Hôtel du Nord

7 rue Commandant Baroche
93 350 Le Bourget
Tel : 01 48 37 06 49
Proximité : 9 mn en voiture

LE PRE-SAINT-GERVAIS

Auberge de Jeunesse de Paris - Cité des Sciences

1 rue Jean-Baptiste Clément
93310 Le Pré-Saint-Gervais
Tel : 01 48 43 24 11
Proximité : 11 mn en voiture

STAINS

Hôtel IBIS budget Stains

Allée des Guionnes
ZA La Cerisaie
93 240 Stains
Tel : 08 92 68 32 69
Proximité : 6 mn en voiture

Formule 1

ZA La Cerisaie
93 240 Stains
Tel : 08 91 70 53 98, 6 mn en voiture



Partenaires institutionnels



Partenaire principal FFSA



malakoff médéric

Partenaires locaux

